

Vos questions / nos réponses

## Mon dépistage sera-t-il positif ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 31/08/2018 21:34

Je me suis fais arrêter le 26 août 2018 par la gendarmerie et positif au thc, j'ai obtenue une suspension administrative de 3 mois à compter du 26 août jusqu'au 26/27 novembre. Étant consommatrice régulière avant mon arrestation j'ai depuis arrêté définitivement. Je dois cependant passer une visite médicale ainsi qu'un test de dépistage avant ma fin de suspension, mon test sera donc positif ou alors j'ai une chance qu'il soit négatif ? Merci drogue info service

---

**Mise en ligne le 03/09/2018**

Bonjour,

Entre votre arrêt définitif et votre prochain dépistage *urinaire* il faut observer 3 mois pour que votre organisme élimine toute trace de cannabis. Si votre dépistage est en revanche *sanguin* il sera négatif car l'élimination du principe actif du cannabis est plus rapide dans le sang. Nous vous renvoyons à la lecture de notre tableau des durées de positivité des drogues dont le cannabis. Vous trouverez le lien en fin de réponse.

Si vous souhaitez des informations complémentaires n'hésitez pas à revenir vers nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

---